

COMMUNICATION SUR LE PROGRES GLOBAL COMPACT 2019



NOUS SOUTENONS
LE PACTE MONDIAL

Ceci est notre **Communication sur le Progrès** sur la mise en œuvre des principes du **Pacte mondial des Nations Unies**.

Nous apprécions vos commentaires sur son contenu.

Contact :

M. Jérôme Bétous

+33(0)1 71 12 60 95 – jbetous@coprime.fr

263 Rue de la Garenne, 92000 Nanterre

Membre depuis le 10/11/2015



Adhérent depuis 2015 au Pacte Mondial des Nations Unies qui promeut 10 principes en matière des droits de l'Homme, les conditions de travail, le respect de l'environnement et la lutte contre la corruption.

Animé par ses valeurs Compétence, Ouverture, Partenariat, Respect, Intégration, Motivation et Engagement, notre cabinet partage la conviction que des pratiques managériales et commerciales fondées sur des principes universellement reconnus, contribueront à l'émergence d'un marché plus équitable, plus dynamique, plus ouvert et au respect de l'individu.

En publiant ce rapport RSE, « communication sur le progrès 2019 », il est important de prendre conscience de l'ancrage des valeurs dans la vie quotidienne de la société, malgré la situation financière délicate que franchit la société. Et je constate avec plaisir que les préoccupations RSE restent au cœur du fonctionnement des salariés de la société.

Je suis heureux aujourd'hui de renouveler l'engagement de CoPrime et de ses salariés au respect et à la promotion dans toutes ses activités des principes fondamentaux de Global Compact, ainsi qu'à sa volonté de les intégrer au cœur de son organisation et dans sa stratégie.

Jérôme Bétous
DIRECTEUR ASSOCIE



TABLE DES MATIERES

1. GLOBAL COMPACT 6

- I. PRESENTATION 6
- II. POURQUOI S'ENGAGER ? 6

2. COPRIME 7

- I. PRESENTATION 7
- II. CHIFFRES CLES 7
- III. VALEURS 7

3. NOTRE ENGAGEMENT 9

- I. DROITS DE L'HOMME 9
 - A. PRINCIPES 9
 - B. INITIATIVES 9
- II. NORMES DE TRAVAIL 11
 - A. PRINCIPES 11
 - B. INITIATIVES 12
- III. ENVIRONNEMENT 15
 - A. PRINCIPES 15
 - B. INITIATIVES 15
- IV. LUTTE CONTRE LA CORRUPTION 19
 - A. PRINCIPE 19
 - B. INITIATIVES 19

1. GLOBAL COMPACT

I. Présentation

Le Pacte Mondial, principale initiative mondiale d'entreprises citoyennes qui regroupe des milliers de participants répartis dans plus de 100 pays, a pour objectif premier de promouvoir la légitimité sociale des entreprises et des marchés.

Adhérer au Global compact c'est partager la conviction que des pratiques commerciales fondées sur un certain nombre de principes universellement reconnus, contribueront à l'émergence d'un marché mondial plus stable, plus équitable et plus ouvert et de sociétés prospères et dynamiques.

Les principes du Global Compact se répartissent sous quatre thèmes :

- ↪ Les droits de l'Homme,
- ↪ Les conditions de travail,
- ↪ L'environnement,
- ↪ La lutte contre la corruption.

II. Pourquoi s'engager ?

Les entreprises ont un rôle essentiel à jouer dans la construction de sociétés plus stables et durables. Des preuves dans la responsabilité sur les différents principes du Global Compact sont demandées à ces entreprises en s'engageant sur des actions sociétales et environnementales. En s'engageant auprès du Global Compact, CoPrime participe au cadre d'engagement universel de l'ONU et soutient ses objectifs avec une démarche RSE. En plus de cela, notre cabinet participera à un réseau regroupant 13.000 participants dans 160 pays et bénéficie d'un accompagnement en termes d'échange des bonnes pratiques et valorisation de la performance de l'organisation.



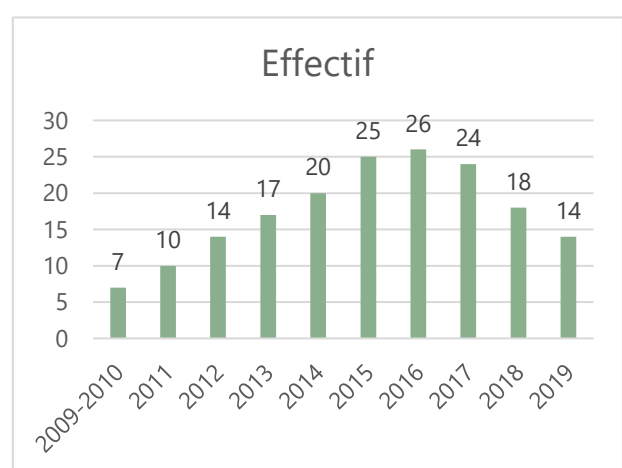
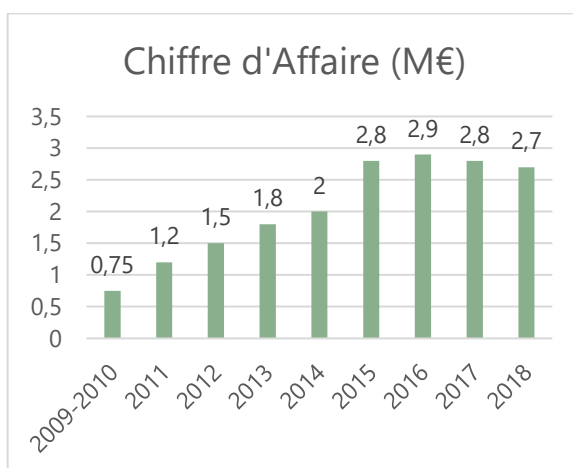
2. COPRIME

I. Présentation

CoPrime est un cabinet de conseil spécialisé en gestion de projets, gestion de portefeuille de projets et l'accompagnement des transformations des organisations.

La mission de CoPrime est d'aider à améliorer la visibilité, la réactivité et la productivité des organisations PPM des différentes entreprises.

II. Chiffres clés



Pour vous fournir le niveau de conseil le mieux adapté à votre contexte, nos collaborateurs ont jusqu'à 29 ans d'expérience.

Age moyen des effectifs : 39.5 ans.

III. Valeurs

Compétence : Le partage de la compétence est une de nos valeurs fortes. L'entreprise a été fondée par trois associés ayant chacun une longue expérience de la gestion de portefeuille de projets ainsi que de la gestion de projets. Chacun de nos collaborateurs en bénéficie.

En partenariat avec les éditeurs de progiciels ou via des cabinets spécialisés, un passage par la case formation est un prérequis pour tous les nouveaux arrivants.

Ouverture : Depuis sa création CoPrime considère la Diversité comme un atout majeur et y voit une source d'enrichissement et d'apprentissage. Avec nos Clients, nous appliquons le même principe d'ouverture : nous apportons nos compétences et nos conseils tout en accordant une écoute importante aux besoins ou aux orientations que nous donnent nos Clients. Par ailleurs, nous considérons que les utilisateurs finaux doivent être les premiers bénéficiaires de notre travail : leur avis est donc d'une importance capitale pour le succès du projet.

Partenariat : Chaque engagement de CoPrime avec nos Clients se construit dans un esprit de partenariat et de confiance. Cet esprit est le gage d'une collaboration réussie et de long terme. Les échanges instaurés dans ce cadre sont de nature à favoriser le résultat de nos missions et donc garantir une satisfaction maximale de nos Clients.

Respect : CoPrime s'attache à promouvoir un respect mutuel au sein de l'équipe. Cette même démarche prévaut dans le cadre des relations avec nos Clients.

Intégration : Nous accordons un souci particulier à intégrer nos travaux au sein de l'organisation de nos Clients. Le transfert de connaissance vers les équipes est continu au cours de nos missions afin de garantir la pérennité de nos interventions.

Motivation : Nous sommes curieux de découvrir de nouveaux environnements, d'aborder de nouvelles problématiques, de faire partager nos savoir-faire afin de répondre aux demandes.

Engagement : Cette valeur intégrée dans le management de CoPrime crée un contexte favorable à la responsabilisation de chacun et motive chacun d'entre nous à participer à l'amélioration continue de notre performance chez nos Clients.

3. NOTRE ENGAGEMENT

I. Droits de l'Homme

A. Principes

La société CoPrime affirme son respect de l'ensemble des principes des Droits de l'Homme.



Principe 1 : Les entreprises sont invitées à promouvoir et à respecter la protection du droit international relatif aux Droits de l'Homme.

Principe 2 : Les entreprises sont invitées à veiller à ne pas se rendre complices de violations des Droits de l'Homme.

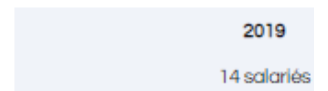
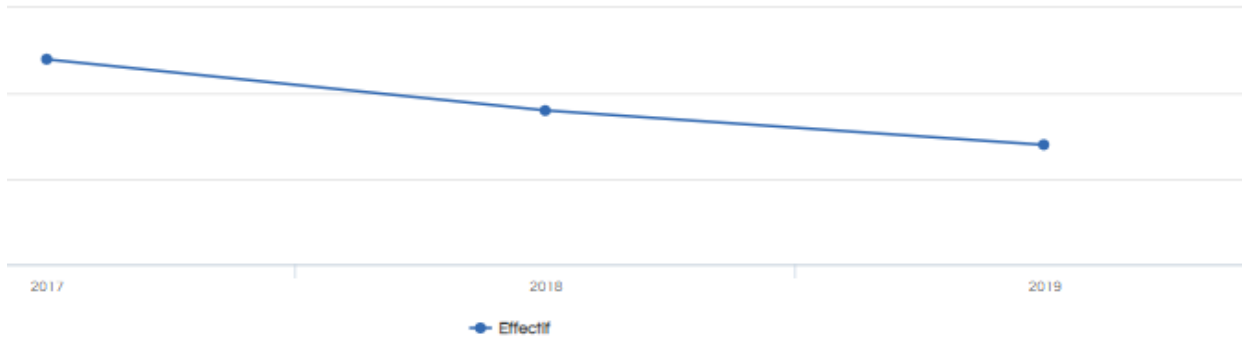
B. Initiatives

Action	Résultats
Parties prenantes / Chaîne de valeur	CoPrime entretient de très bonnes relations avec ses clients et fournisseurs qui sont majoritairement présents en France.
Mise en place des indicateurs RH	A partir de l'année 2017, CoPrime a mis en place des indicateurs RH avec un suivi dans l'outil Zephir. Ces indicateurs comme la répartition Homme/Femme, âge moyen, etc. Ces indicateurs sont précisés dans la partie diversité. Cf, indicateurs ci-dessous.
Espace Coworking	CoPrime offre un espace de travail pour les personnes qui cherchent à lancer un projet ou pour une reconversion professionnelle.
Don du sang	CoPrime est inscrite auprès de l'Etablissement Français de Sang (EFS). Tout passage d'une collecte de sang auprès de Nanterre est communiqué à tous les salariés CoPrime dans une action de volontariat et motivation.
Triethic	CoPrime s'est engagé à réduire son impact environnemental en faisant recycler les déchets auprès de Triethic, une société engagée. Cet engagement permet à la société Triethic de favoriser l'insertion par le travail des personnes éloignées de l'emploi.

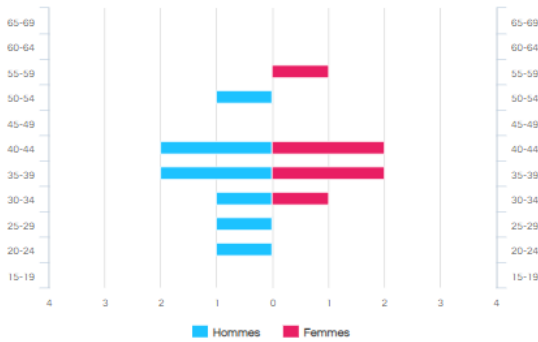
Mise en place des indicateurs RH :

Évolution

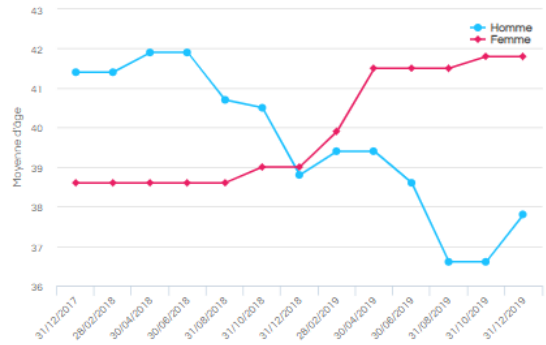
Evolution de l'effectif



Pyramide des âges



Évolution des moyennes d'âge

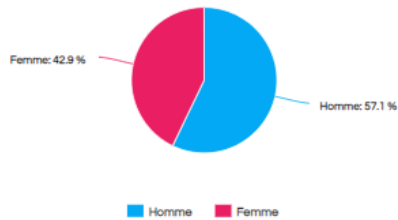


Statistiques

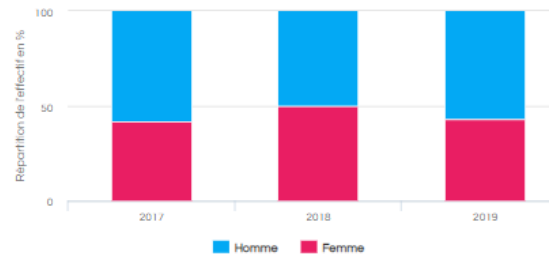
Export CSV

		Âge minimum	Âge maximum	Âge moyen	Âge médian
2019	♂	20	54	37.8	39
	♀	33	59	41.8	40
	👤	20	59	39.5	39
2018	♂	29	54	38.8	39
	♀	30	59	39	39
	👤	29	59	38.9	39
2017	♂	29	57	41.4	39
	♀	30	59	38.6	37
	👤	29	59	40.3	39

Répartition de l'effectif par sexe



Evolution de l'effectif par sexe



Statistiques

Année	Femme ♀	Homme ♂	Effectif total
2019	6 salariés(43 %)	8 salariés(57 %)	14 salariés
2018	9 salariés(50 %)	9 salariés(50 %)	18 salariés
2017	10 salariés(42 %)	14 salariés(58 %)	24 salariés

II. Normes de travail

A. Principes

La société CoPrime affirme son respect de l'ensemble des principes des Normes de travail.



Principe 3 : Les entreprises sont invitées à respecter la liberté d'association et à reconnaître le droit de négociation collective.

Principe 4 : Les entreprises sont invitées à contribuer à l'élimination de toutes les formes de travail forcé ou obligatoire.

Principe 5 : Les entreprises sont invitées à contribuer à l'abolition effective du travail des enfants.

Principe 6 : Les entreprises sont invitées à contribuer à l'élimination de toute discrimination en matière d'emploi et de profession.

B. Initiatives

Action	Résultats
--------	-----------

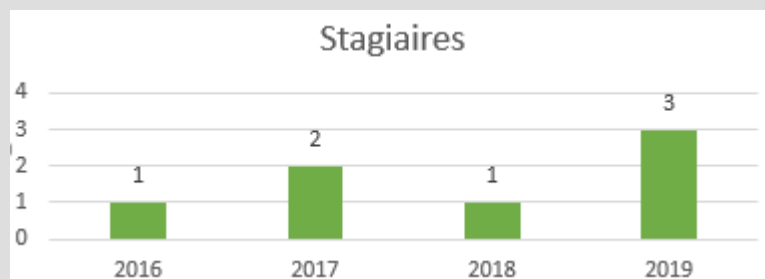
Charte GC

En tant qu'adhérents au Global Compact, CoPrime reconnaît partager les valeurs et les principes éthiques exprimés dans le Pacte mondial dans les domaines des droits de l'homme, des normes de travail et de l'environnement, et de lutte contre la corruption.

CoPrime a rendu systématique la diffusion de la charte de l'engagement des dix principes auprès de ses collaborateurs, fournisseurs et sous-traitants.

Offres de stage

Cette année, nous avons accueilli trois stagiaires.

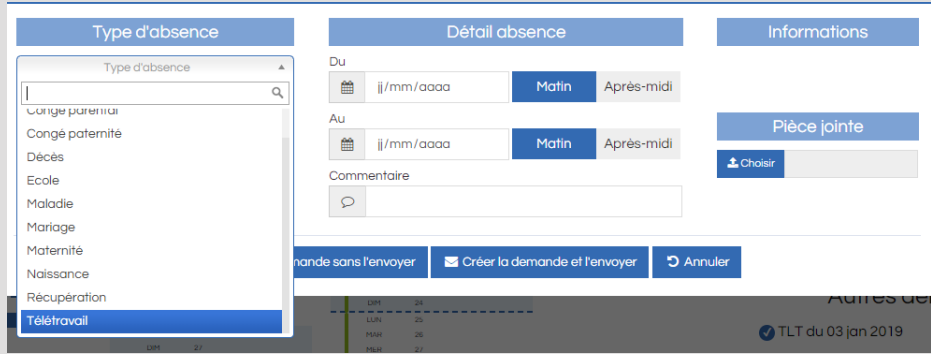


Diversité

CoPrime respecte la diversité et les individus. Pour fournir un niveau de conseil adapté, nos collaborateurs ont jusqu'à 29 ans d'expérience avec un âge moyen des effectifs de 39.5 ans.

Nous menons une politique active en faveur de l'intégration des femmes, qui sont traditionnellement minoritaires dans le secteur du service informatique, notamment à l'importance de retenir des candidates femmes lors des recrutements, en plus de l'intégration des jeunes dans le cadre de la 1^{ère} embauche et des différentes nationalités présentes au sein du cabinet.

Cf, tableau des indicateurs RH.

Action	Résultats
Télétravail	<p>En plus des trois consultants en province qui sont en télétravail permanent, nous avons mis en place depuis 2010 le télétravail à la demande du salarié. En 2018 les demandes ont été rendues possibles et traçables dans le système RH interne.</p>  <p>Cette organisation est gagnante aux niveaux d'engagement sociétal et individuel.</p>

C'est avec une préoccupation constante de s'assurer de l'employabilité des équipes, et de leur bon niveau de compétences en regard des attentes des clients, que la direction de CoPrime investit de manière régulière et significative en formation. Ces formations sont soit animées par des organismes externes, soit sous forme d'atelier interne. Toutes les demandes sont remontées lors de l'entretien annuel et de l'entretien professionnel avec le manager, ou via le délégué du personnel lors des questions.

Formation

	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Nombre de formations	8	12	20	22	1	4

Cette baisse d'indicateur en 2018 est expliquée par la baisse de l'effectif suite aux nombreux départs. Le plan formation a été relancé pour l'année 2019.

Ateliers TCD et séminaire

CoPrime organise 1 fois par trimestre une journée TCD (The CoPrime Day). En effet l'objectif de cette journée est de réunir l'équipe, équipe très dispersée sur l'ensemble des missions. Lors de cette journée, plusieurs ateliers réunissant tous les employés permettent d'échanger et de discuter de la vie en et de l'entreprise, des ateliers de développement des compétences, etc. A cela s'ajoute, un séminaire organisé une fois par an, qui dure deux jours avec des tournois de sports collectifs et des activités pour le bien-être de tous les employés. Ce team-building motive et crée une ambiance conviviale au sein des équipes. Cela renforce les liens et permet de se soutenir pendant les phases difficiles des projets.

Action	Résultats
Mutuelle	<p>En 2019, nous avons réévalué la structure familiale de l'ensemble de l'équipe. En effet un certain nombre de nos salariés ayant eu des enfants, la formule précédente n'était plus pertinente.</p> <p>Après mise en concurrence, nous avons opté pour un nouvel organisme, agréé par notre convention collective et plus en adéquation avec la démographie de CoPrime.</p>
Signature e-mail	<p>En 2020, nous allons insérer une mention spéciale dans la signature de mail, du gérant et des managers stipulant que les destinataires de leurs mails ne sont pas censés les lire et/ou y répondre en dehors de leurs heures de travail.</p>
Accès aux soins	<p>CoPrime a signé depuis l'été 2019 un partenariat avec le CSO (Conservatoire Supérieure d'Ostéopathie) qui se trouve à 5 mn à pied du bureau.</p> <p>Celui-ci permet aux salariés le désirant de bénéficier de consultations d'ostéopathie à tarif spécial.</p>

III. Environnement

A. Principes

La société CoPrime affirme son respect de l'ensemble des principes de l'impact environnemental.



Principe 7 : Les entreprises sont invitées à appliquer l'approche de précaution face aux problèmes touchant l'environnement.

Principe 8 : Les entreprises sont invitées à prendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement.

Principe 9 : Les entreprises sont invitées à favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement.

B. Initiatives

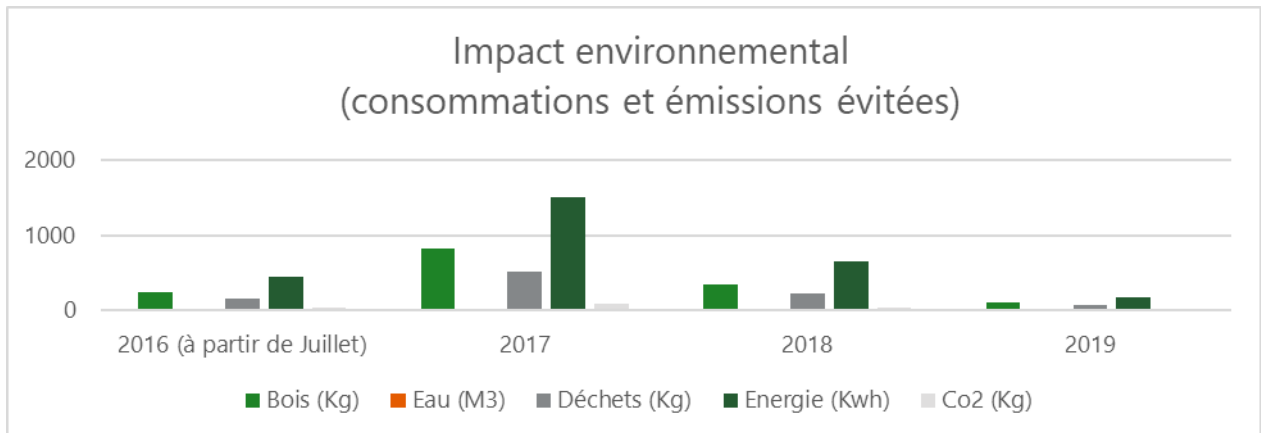
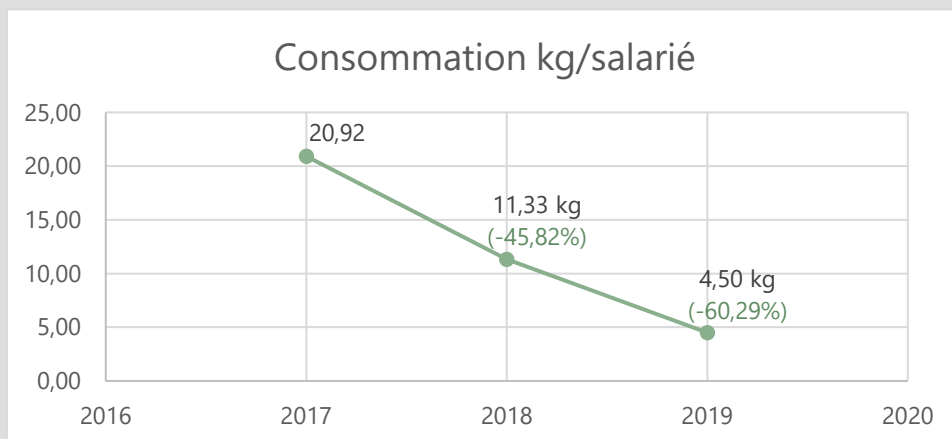
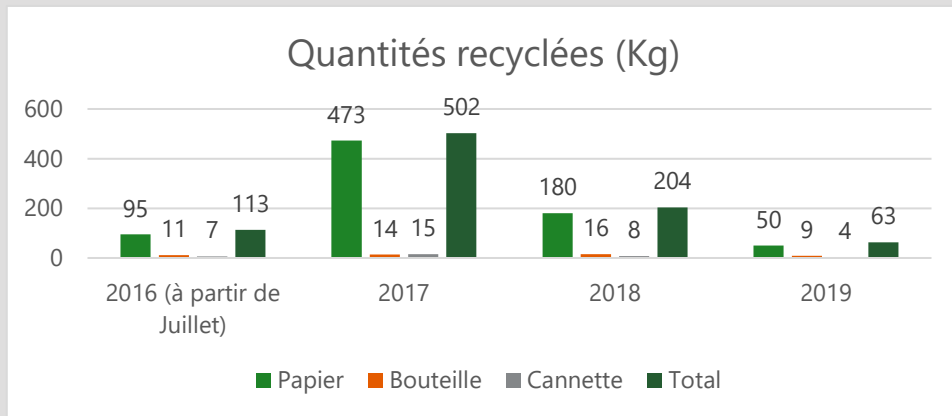
Action	Résultats
Chartes internes	Afin de conserver de bonnes conditions de travail, plusieurs chartes ont été écrites : - une charte d'utilisation de la cuisine pour garder une hygiène et un environnement sain, - une charte informatique pose les règles pour une meilleure utilisation du système d'information et de communication mis à disposition, - et désormais une charte RSE s'appuyant sur le Global Compact.
Transport	CoPrime incite fortement les salariés à se rendre sur le travail en utilisant les transports publics, moins impactant que l'utilisation des véhicules personnels à moteur. Dans ce cadre, CoPrime rembourse la totalité 100% des frais de transports publics. Et toute utilisation des véhicules personnels est soumise à autorisation.

Action	Résultats
--------	-----------

CoPrime a mis en place un système de tri sélectif au sein de ses locaux. Cela est illustré par le recyclage papier et plastique, recyclage verre, piles, bouchons dans des multibox avec 2 passages de Triethic par an en 2019 (6 en 2017) et une traçabilité en ligne pour le suivi du recyclage dans les filières Greenfield de l'entreprise.

Triethic, notre partenaire, a développé un procédé performant qui permet de collecter, trier, valoriser et recycler une partie des déchets des entreprises en créant des emplois pour des personnes handicapées ou en difficulté

Recyclage



Action

Résultats

Nous encourageons nos employés à réduire la consommation d'énergie par des gestes simples du quotidien, nous éteignons les écrans d'ordinateurs, PC, lampes de bureau, programmation de l'éteinte de toutes les lumières.

Suite à la suggestion de Global Compact, CoPrime a mis en place un indicateur pour le suivi de la consommation d'électricité.

Lors du changement de siège social en 2018, nous avons choisi un fournisseur d'énergie renouvelable « ekWateur », les relevés ci-dessous ne sont pas pertinents pour le moment :

Electricité

DATE	TYPE DE RELÈVE	INDEX (KWH)
18/07/2019	Relève effectuée par Enedis	86385
23/01/2019	Relève effectuée par Enedis	77993
23/07/2018	Relève effectuée par Enedis	68543
29/03/2018	Index de début de fourniture	65094

Matériel bureau

CoPrime, depuis sa création, a toujours eu le souci d'une démarche durable dans son développement, tant au niveau humain que matériel. Cela s'illustre par exemple avec l'équipement de la société avec du matériel d'occasion (bureaux, chaises, ordinateurs, écrans, armoire, etc.). Cela va de pair avec l'utilisation d'ampoule à économie d'énergie, choix d'une imprimante sans déchet de cartouche ou d'encre, etc.

En 2019, nous avons mis en place une fontaine à eau filtrante à cartouche et nous incitons fortement nos salariés à utiliser des gourdes ou bien des verres grande contenance de 50 cl à disposition au bureau. Nous les incitons à changer leurs habitudes de consommation, en ne prenant pas de bouteille d'eau dans les menus déjeuners

Consommables

Depuis un certain nombre d'années CoPrime privilégie les consommables (alimentaires et entretien) bio en commandant par le biais de sites tels que Greenweez.

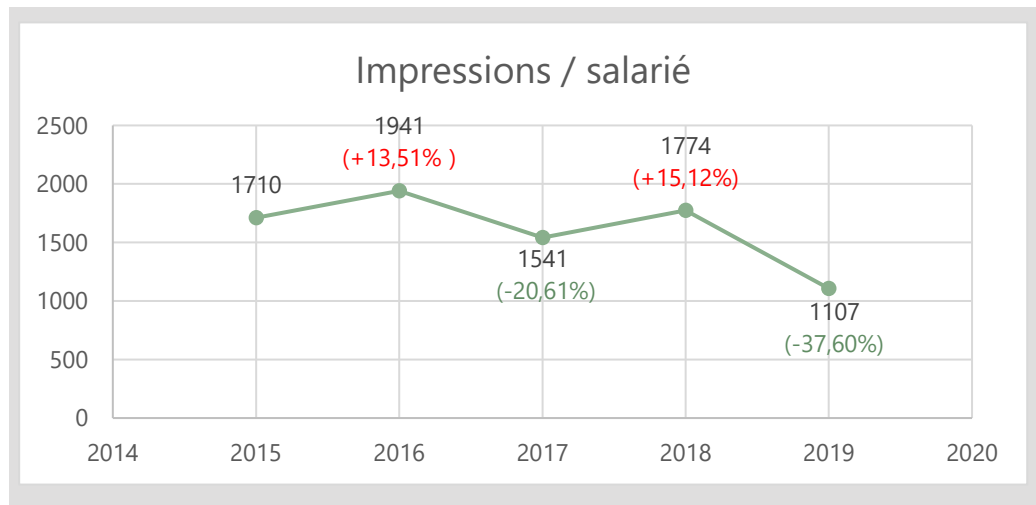
Désormais certains consommables sont même achetés en vrac et en local, ou en plus gros contenant afin de limiter les impacts déchets et transports.

Action	Résultats
Signature e-mail	Etant impliqué dans l'écologie, CoPrime incite ses employés à adapter l'éco-attitude. Ainsi dans le setup d'installation de la signature et les modèles de document CoPrime, il y a un message qui s'affiche automatiquement dont le but étant de réduire le nombre d'impressions inutiles.

CoPrime encourage ses collaborateurs à réduire la consommation papier en paramétrant par défaut des impressions en noir et blanc, recto-verso et plusieurs diapos sur une page. Notre cabinet privilégie également la remise des documents électroniques, notamment la dématérialisation des demandes d'absence, des fiches de paie et des différentes factures.

	2015	2016	2017	2018	2019
Evolution des impressions annuelles	42.743	50.467	36.990	31.939	15.503

Consommation papier



Matériel

Suite au déménagement de CoPrime dans les nouveaux locaux, une communication des meubles et matériel de bureau ou de cuisines disponibles à récupérer a été faite (lave vaisselles, imprimantes, tables, ordinateurs, etc.).

Pour le matériel restant, nous avons contacté plusieurs associations type ONG, même si celles-ci n'ont pas donné suite.

IV. Lutte contre la corruption

A. Principe

La société CoPrime affirme son respect de l'ensemble des principes de la lutte contre la corruption.



Principe 10 : Les entreprises sont invitées à agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin.

B. Initiatives

Action	Résultats
Charte	Nos clients majoritairement des grandes sociétés, nous font signer dans le cadre contractuel leur charte d'éthique, à laquelle nous adhérons évidemment.
Ethique	CoPrime s'engage à respecter toutes les clauses contractuelles avec ses collaborateurs, fournisseurs et sous-traitants (i.e. pas de dénigrement, paiements dans les délais, etc.). Pour la réponse aux appels d'offre, l'entreprise s'engage à envoyer des documents authentiques (CVs et références réelles).